



Le 29/7/2021

Communiqué de presse

A propos de l'évacuation du squat de ND de Bon Conseil

Jeudi 28 juillet 2021, les personnes qui occupaient l'ancien collège Notre Dame de Bon Conseil ont été évacuées par les forces de l'ordre, en application d'une décision de justice de novembre 2019.

Depuis l'occupation du site, le diocèse de Nantes a participé à l'accompagnement des personnes migrantes qui s'y étaient réfugiées, ainsi qu'à la prise en charge financière de frais inhérents à cette occupation. Une convention d'occupation temporaire a été signée début 2020. Elle n'a pu être reconduite. Des solutions alternatives ont été cherchées avec des associations, sans succès.

Parmi les personnes vivant dans ce squat, se trouvaient des familles, avec des enfants. D'autres les ont aidés avec sollicitude et générosité. Toute personne humaine a droit à un toit.

Sans issue pérenne sur ce site, les pouvoirs publics ont appliqué la décision de justice. Le diocèse a demandé à la Préfecture que les personnes précaires soient accompagnées et relogées.

Cet évènement doit nous faire tous réfléchir : pouvoirs publics, élus, mais aussi associations confessionnelles ou non, pour chercher à mieux prendre en compte les besoins des personnes en précarité, quel que soit leur statut.

L'Eglise catholique, dans ses paroisses, par ses associations, l'Action Catholique, le Secours Catholique, le service de la Pastorale des Migrants et d'autres, poursuit son action pour accueillir, servir et défendre la dignité de toute personne humaine.

Contact : Xavier BRUNIER, Délégué Episcopal à la Solidarité, 06 68 91 30 25

www.nantes.cef.fr